

Régime de la responsabilité des produits défectueux et dommages

<http://www.avocat-darbin-lange.fr/2019/06/19/regime-de-la-responsabilite-des-produits-defectueux-et-dommages/>

Contrairement à ce que prévoit la directive européenne, le régime français de la responsabilité du fait des produits défectueux s'applique également aux dommages causés à un bien destiné à l'usage professionnel.

La Cour de cassation a confirmé ce principe dans un arrêt du 14 novembre 2018.

Cour de cass. 1ère chambre civile 14-11-2018 n° 17-23.668

[Share on Facebook](#) [Share](#)

Notre site utilise des cookies sans usage commercial puisque nous n'utilisons aucun outil d'analyse de comportement. En cliquant sur OK, vous en acceptez l'utilisation. [OK](#)

[En sav](#)

Fermer

[Nécessaire](#)



Nécessaire

Toujours activé